

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU 15 mai 2009

L'an deux mille neuf et le quinze mai à 21 H, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril COTONAT, Maire.

Date convocation: 11/05/2009

Etaient présents : Mmes. DOMERC Valérie. NABOS Sylvie. DUFFAU Eliane. Mrs COTONAT Cyril. TORRENT Georges. BONNEMAISON Jean-Luc. CAZENEUVE Luc. LILLE Franck. ESQUERRA Jean-Michel. QUAGLINI Philippe. LAVILANIE Jacky.

Madame Valérie DOMERC a été élue secrétaire de séance.

➤ **Etude des propositions de la commission bâtiments communaux**

- **Foyer Rural :**

- Cuisine : proposition de trois devis pour le changement de la fenêtre au dessus de l'évier, fenêtre aluminium coulissante :
 - « *Idéal décor* » : 1 100 €
 - « *Carreau* » : 1 341 €
 - « *Bâtiment Gascogne* » : 850 €

A l'unanimité le Conseil Municipal accorde le devis de l'entreprise « *Idéal décor* » au vu de la qualité du travail réalisé sur la pose de la porte de la salle côté école.

- Exposition de deux devis (en attente du 3° devis) pour la démolition de la paillasse + évacuation des déchets + carrelage à 2 mètres de hauteur :
 - « *Acacio* » : 2 600 €
 - « *Vidal* » : 3 162 €
 - « *Pailhé* » : en attente de devis
- 3 entreprises ont été sollicitées pour l'achat du mobilier

	<i>Société Louise</i>	<i>Société Ecotel</i>	<i>Société H.Julien</i>
<i>1 armoire table basse</i>	590	1150	900
<i>1 plonge 2 bacs / 1 égoutoir</i>	900	1149	709
<i>1 table inox</i>	485	398.35	380
<i>1 table inox centrale</i>	480	509.12	460
<i>1 lave vaisselle</i>	1590	NON	NON
<i>1 armoire réfrigérée 1300 litres</i>	2480	NON	NON
<i>1 fourneau 4 feux</i>	1790	NON	1590
<i>Installation incluse</i>	OUI	NON	NON
TOTAL (<i>exclu lave vaisselle, armoire réfrigérée, fourneau</i>)	2455 € HT	3206.47 € HT	2449 € HT

- Au vu des trois devis, le Conseil Municipal accorde à l'unanimité le devis de la « *société Louise* » de part la proximité de la société pour le SAV (Auch) et l'option installation comprise. Le Conseil décide de reporter l'achat du lave-vaisselle en 2010.

- Le conseil accepte à l'unanimité le devis proposé par M.Gevaert concernant le tirage des lignes pour le nouveau matériel (684 €) et la pose d'un coffret traiteur (1 280 €).

Tous les travaux et aménagements cités ci-dessus seront effectués sous réserve de la validation de conformité par la Direction des Services Vétérinaires (DSV).

- **Salle :**

- Proposition pour deux éclairages sur les deux abords de la scène (devis de M.Gevaert : 353€)
- Proposition pour déporter les commandes de l'allumage du chauffage sous le coffret électrique (bar) devis de M.Gevaert : 537 € contre 569 € ADS.
- Proposition de l'installation de battants de sortie pour les deux portes restantes auprès de la société « *Idéal Décor* » 338 €.

Toutes ces propositions ont été acceptées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- **Extérieur :**

- Le couvercle du composteur, détérioré par la tempête de janvier va être changé gratuitement par le SMCD Mirande.
- Après consultation de 3 entreprises (*ATM* : 9 213 €, *Corraza* : 10 845 € et *Rossi* : 13 137 €) accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour la construction d'un muret devant le talus de fleurs par l'employé communal. Le nettoyage du tertre est prévu courant juin-juillet pour une plantation des fleurs en automne.
- Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour la mise en place sous le préau d'un détecteur de présence (éclairage automatique) qui sera effectué par M. Gevaert : 451 €.

- **Mairie- Ecole- Logement :**

- L'IMPRO Pagès a commencé la peinture des volets de la mairie. Les travaux vont se poursuivre courant juin.

- **Cimetière St Laurent :**

- La création d'un caveau dépositaire par l'entreprise « *au panier fleuri* » dans le cimetière St Laurent est en cours de réalisation. Travaux réalisés par l'entreprise « *Adour Pompes Funèbres* » de Plaisance-du-Gers.

- **Eglise St André :**

- Proposition d'un devis pour le drainage à l'ouest et au nord de l'église par la société « *TMH* » : 11 300 €. Après consultation, le Conseil Municipal décide de reporter ces travaux sur l'exercice 2010.

➤ **Etat des travaux de voirie**

- Le SIVOM subit du retard sur les travaux programmés de l'année suite aux dégâts de la tempête du 24 janvier 2009. Le goudronnage du chemin près de chez Lartigue (chemin Broca) a été reprogrammé pour juillet et l'aménagement de l'aire des poubelles en septembre.
- Prévoir de changer le mat du panneau « 16T » (chemin Espalanque) afin d'y ajouter « Aire de Pique-Nique ».

- Suite à un problème d'évacuation des eaux usées devant l'habitation de M.Vaccaro, il a été convenu que la commune prendra à sa charge le curage du fossé et que le propriétaire busera sa partie.
- **Point sur le dossier de restauration de l'Eglise St Laurent**
- La pose des longrines est en cours de réalisation
 - Une réunion avec le SIVOM et l'architecte a eu lieu pour le montage du dossier de la 2^o tranche de travaux afin de demander des subventions. Une demande de DGE sera sollicitée car les travaux vont intégrer une accessibilité de l'église aux personnes de mobilité réduite.
 - L'institut de l'art campanaire doit remettre une expertise des cloches, du clocher et de l'horloge suite à sa venue du 06 mai dernier. Cette expertise pourrait résulter sur une aide régionale à hauteur de 30%.
 - Financement de la restauration : le 25 mai prochain Monsieur le Maire a rendez vous avec Mme la receveuse de la Poste de Marciac afin d'étudier le projet des « Prêt à poster ». 1 265€ ont été collecté par le biais de la Fondation du Patrimoine.
- **Site internet : avancement du projet**
- Le site internet de la commune est en cours de réalisation et servira de « modèle » pour les autres communes de la Communauté de Communes Bastides et Vallons qui souhaiteraient en posséder un. Le site de Ladevèze-Rivière sera mis en ligne avant la fin de l'année. Sera à la charge de la commune, l'hébergement du site et le nom de domaine : environ 50 à 100€ par an.
- **Action SOHO-SOLO**
- les panneaux « village d'accueil SOHO-SOLO » sont à poser à l'entrée du village. Le site internet a été enrichi de la fiche sur Ladevèze- Rivière. A ce jour, deux familles avec enfants ont contacté le comité d'accueil afin d'exposer leurs projets d'installation dans le secteur.
- **Questions diverses**
- Ecole : une lettre de l'inspecteur d'académie nous a signifié la confirmation pour la rentrée 2009, du retrait d'un poste d'enseignant de l'école élémentaire sur Ladevèze-Rivière. La commission communautaire « Ecole » s'est réunie et a refusé les 4 points annoncés sur la Communauté Bastides et Vallons.
 - Lotissement : M.Pellier du service technique des HLM a donné son accord de principe pour la 1^{ère} tranche de la création du lotissement. Une commande groupée pour l'élaboration d'une carte communale avait été mise en place par la Communauté de Communes, à ce jour nous sommes les seuls demandeurs.
 - Festival Rock : durant la soirée du 16 mai, des sensibilisateurs au recyclage de verre, au co-voiturage, au bruit et à l'alcool au volant seront dispensés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H40
 Ont signé aux registres les membres présents